Suivi et gestion des ressources en napoléon (*Cheilinus undulatus*)[1]

Robert Gillett[2]

Le napoléon (*Cheilinus undulatus*) occupe une place limitée, mais importante, dans le commerce international de poissons de récif vivants destinés à la consommation, en raison de sa très forte valeur unitaire. Parmi les principales menaces que ce type de commerce fait peser sur la durabilité biologique, on peut citer la surpêche, ainsi que les répercussions des méthodes de pêche destructrices sur les espèces ciblées et non ciblées, ainsi que sur le milieu récifal. En 2004, le napoléon a été inscrit à l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ce qui fait que le commerce international de cette espèce est uniquement autorisé si les exportations ne nuisent pas à sa survie à l'état sauvage. S'agissant des ressources halieutiques dans leur ensemble, cette exigence est interprétée comme l'obligation pour le pays exportateur de disposer d'un plan de gestion fonctionnel assorti de modalités de suivi. À la lumière de ces informations, le présent rapport examine les éléments clés d'un système de gestion efficace du napoléon, notamment les principaux objectifs de gestion des pêcheries, les mesures de gestion, l'application de la réglementation, le suivi et l'évaluation des ressources.

La pêche de poissons de récif vivants

Depuis quelques années, la pêche de poissons vivants sur des récifs coralliens suscite un intérêt croissant, principalement en raison des inquiétudes soulevées concernant la durabilité des espèces ciblées, les techniques de pêche destructrices, l'expansion des zones exploitées, les interactions négatives avec le tourisme nautique et les perspectives de création de nouvelles pêcheries très rémunératrices pour les pêcheurs habitant en milieu rural. Hormis en Australie, ce type de pêche est peu encadré.

Quelques caractéristiques de la pêche du napoléon

Les principaux éléments d'information sont les suivants :

- Outre les opérations tournées vers le commerce de poissons de récif vivants destinés à la consommation, il existe peu d'activités de pêche réglementées ciblant le napoléon, ce qui s'explique par la rareté de ce poisson dans le milieu naturel et par les difficultés de capture qui en résultent.

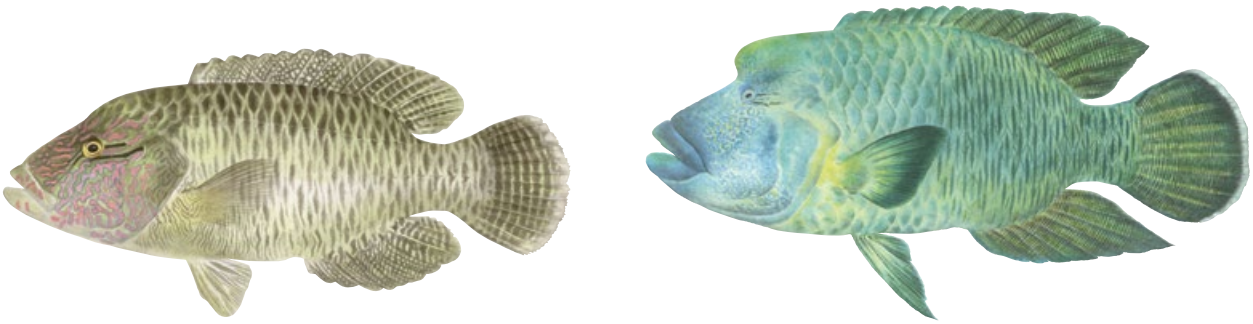

Figure 1. Napoléons (*Cheilinus undulatus*) sub-adultes (à gauche) et adultes (à droite) (illustrations de Les Hata, ©CPS)

[1] Le présent article constitue une synthèse d'un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) élaboré en 2010 : Gillett R. 2010. Monitoring and management of the humphead wrasse, *Cheilinus undulatus*. Circulaire n° 1048 de la FAO sur les pêches et l'aquaculture. Rome : FAO. 62 p.

[2] Courriel : gillett@connect.com.fj

Figure 2. Napoléons dans un aquarium à Shanghai (photo : Mike McCoy).

- Dans la majorité des pays où est présent le napoléon, les prises sont la plupart du temps destinées au marché intérieur. Ce n'est qu'en Asie du Sud-Est que le commerce de poissons vivants est relativement développé.
- De nombreuses techniques de pêche sont utilisées pour capturer le napoléon en Asie du Sud-Est.
- Les pratiques de pêche illicites sont monnaie courante, en particulier le recours au cyanure, et le commerce illégal est très répandu.
- Le harpon figure parmi les engins les plus fréquemment utilisés dans la pêche de napoléons destinés au commerce de poissons morts.

Le commerce de poissons de récif vivants destinés à l'alimentation

À l'échelle internationale, près de 60 % des poissons de récif vivants destinés à la consommation sont vendus à Hong Kong et à la Chine continentale. De plus, dans 50 à 70 % des cas (15 000–21 000 tonnes), les poissons sont prélevés dans la nature et brièvement conservés avant d'être exportés. Dans 15 à 40 % des échanges commerciaux (environ 5 000 à 12 000 tonnes), les poissons immatures sont élevés en cage ou dans des bassins jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille commercialisable. Enfin, pour certains mérous et lutjans, les poissons sont élevés dès la ponte dans des conditions contrôlées, le cycle d'élevage étant entièrement maîtrisé (10 à 15 % des cas, soit 3 000-5 000 tonnes). Cette dernière option n'est pas envisageable pour le napoléon.

Le commerce international du napoléon

Le napoléon occupe une place limitée, mais importante, dans le commerce global de poissons de récif vivants destinés à la consommation. Loin de figurer parmi les principales espèces, en volume, sur les marchés chinois et hongkongais, il affiche néanmoins l'une des plus fortes valeurs unitaires. En 1997, les principaux fournisseurs de napoléons sur ces deux marchés étaient l'Indonésie, les Philippines, la Chine, l'Australie et la Malaisie. Entre 2000 et 2006, 58 à 138 tonnes environ de napoléons vivants ont été commercialisées au total à l'international. Le volume global du commerce intérieur s'élève probablement à 50 tonnes minimum, hors Philippines, Malaisie et Indonésie. Bien que l'on trouve des napoléons dans les eaux de 48 pays, seuls la Papouasie-Nouvelle-Guinée et quelques pays du Sud-Est asiatique sont de grands fournisseurs de ce poisson vivant. Outre son intérêt pour la filière restauration de poissons de récif vivants, le napoléon est notamment prisé comme aliment par la population locale et comme attrait touristique pour les plongeurs. Le commerce illégal de cette espèce semble particulièrement concerner l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. On note également des exportations illégales de Singapour vers la Chine et Hong Kong.

Les menaces sur la durabilité

Parmi les principales menaces que le commerce fait peser sur la durabilité des poissons de récif

vivants destinés à la consommation, on peut citer la surpêche des espèces ciblées, ainsi que les répercussions des méthodes de pêche destructrices sur les espèces ciblées et non ciblées, ainsi que sur le milieu récifal. Les menaces pesant sur la durabilité de ces pêcheries sont, quant à elles, essentiellement les suivantes : une entreprise de pêche peut-elle être rentable en se limitant à une échelle compatible avec la productivité limitée des ressources ? Les frais de gestion déboursés par l'État pour maintenir des niveaux d'exploitation durables sont-ils prohibitifs ? Les menaces pour le napoléon sont similaires, quoique plus sérieuses. En effet, compte tenu de sa très forte valeur marchande, le napoléon résiste assez mal à la pression de pêche et, selon toute vraisemblance, des méthodes de pêche destructrices sont davantage utilisées pour ce poisson que pour d'autres espèces de récif vivantes, car il est difficile à capturer avec des techniques traditionnelles. Reste à savoir s'il est possible d'assurer sa durabilité biologique à l'aide de mesures de gestion et de suivi appropriées.

La CITES et le napoléon

En octobre 2004, le napoléon a été inscrit à l'annexe II de la CITES. Le commerce international des espèces figurant sur cette liste est uniquement autorisé si les exportations ne nuisent pas à leur survie à l'état sauvage. Pour les ressources halieutiques, cette exigence est généralement interprétée comme l'obligation pour le pays exportateur de disposer d'un plan de gestion fonctionnel assorti de modalités de suivi. Or, on sait que bon nombre de pays auront des difficultés à mettre en place de telles mesures de gestion et/ou de suivi du napoléon. D'importants efforts ont donc été déployés afin d'appuyer les pays à cet égard.

La gestion halieutique du napoléon

Parmi les caractéristiques essentielles et souhaitables de la gestion halieutique, citons notamment le principe de précaution, l'approche écosystémique, la gestion adaptative et la prise de décision participative. La difficulté majeure réside dans le fait que, parmi les grands pays exportateurs de napoléons, seuls quelques-uns peuvent s'appuyer sur un système à peu près fonctionnel de gestion de la pêche commerciale à petite échelle, sans parler d'appliquer des solutions de gestion plus élaborées. Si l'on veut pouvoir établir une stratégie de gestion exploitable, il faudra réussir à concilier idéaux et réalité.

Les principaux objectifs de la gestion du napoléon

Les objectifs suivants sont généralement poursuivis :

- atteindre des niveaux de prise durables ;
- réduire le recours aux méthodes de pêche destructrices ;
- accroître l'abondance du napoléon sur les récifs pour les amateurs de plongée récréative ;
- augmenter l'abondance à des fins culturelles et/ou vivrières ; et
- générer des recettes publiques.

Les mesures de gestion envisageables

Afin d'atteindre les objectifs de gestion habituellement associés au napoléon, divers types de mesures sont envisageables, au sujet desquelles on peut formuler les observations suivantes :

- Toutes les mesures connues présentent des inconvénients majeurs, notamment au vu des conditions de gestion extrêmement difficiles dans la plupart des pays présentant des populations de napoléons, en particulier les grands exportateurs.
- Pour atteindre n'importe lequel des objectifs généralement fixés pour le napoléon, il faudra probablement adopter plusieurs mesures de gestion.
- Si l'on veut obtenir un résultat probant, des efforts considérables devront donc être déployés, ce qui pourrait amener certains pays à en conclure qu'il n'est pas rentable d'atteindre certains objectifs.
- Bon nombre de mesures aident à atteindre plus d'un objectif, ce qui donne à penser que certaines mesures jouent un rôle prépondérant dans la gestion du napoléon. Ainsi, l'accent devrait tout particulièrement être mis sur les diverses restrictions à l'exportation, sur l'interdiction de la pêche au harpon en scaphandre autonome et sur les aires marines protégées.

La lutte contre la fraude

Certaines des suggestions récemment émises en vue d'améliorer la gestion du napoléon – à tous autres égards judicieuses – supposeraient que la règlementation soit beaucoup plus respectée. Dans les faits, au vu de l'importance limitée de la pêche du napoléon, il est peu probable que les dispositifs nationaux d'application de la réglementation halieutique évoluent radicalement pour satisfaire aux exigences correspondantes. Voici, néanmoins, quelques propositions d'ordre général :

- privilégier les mesures de gestion au niveau de l'exportation ;
- cibler les contrôles sur les navires collecteurs, plutôt que sur les navires de pêche ;
- instaurer des aires marines protégées si la situation s'y prête ;
- axer la coopération en matière de lutte contre la fraude sur la principale destination d'exportation ;

- créer des mesures d'incitation et des groupes d'intérêt afin de favoriser la coopération ;
- associer la population à la lutte contre la fraude ;
- cerner les occasions propices aux actions de sensibilisation afin de contribuer au respect de la réglementation ; et
- favoriser l'adoption d'une législation appropriée.

Les dispositifs de suivi

S'agissant du recueil d'informations pour le suivi de la ressource en napoléon, il est important de garder à l'esprit les éléments suivants :

- Sachant qu'il sera rarement possible d'instaurer l'ensemble des mesures de suivi souhaitables, il faudra hiérarchiser les objectifs, ce qui fait que bon nombre de pays comptant des napoléons privilégieront probablement la collecte de données sur les prises et les prises par unité d'effort.
- Si le système statistique national sur la pêche contient des données relatives au napoléon, ces dernières pourraient se révéler très utiles pour le suivi. Il conviendra, néanmoins, d'utiliser ces informations, souvent non vérifiées et erronées, avec prudence.
- Dans beaucoup de pays, assurer un suivi efficace de la pêche du napoléon – une activité d'envergure limitée – risque d'être onéreux et/ou chronophage, en décalage total avec la taille de cette pêcherie et les profits qu'elle génère, ce qui donne à penser que, dans la mesure du possible, le suivi devrait se dérouler à l'échelon des navires collecteurs, voire au-delà.

L'évaluation

L'évaluation de la ressource en napoléon peut prendre la forme d'activités plus ou moins élaborées, allant de tendances pour des indicateurs biologiques simples à des modèles d'évaluation des stocks très complexes. L'intérêt des tendances réside dans leur simplicité, leur facilité d'utilisation par les gestionnaires des pays en développement, ainsi que leur compréhension aisée par les décideurs, les pêcheurs et le grand public. Les modèles plus pointus permettent, quant à eux, d'intégrer une foule de variables sur la ressource et d'obtenir des informations cruciales, comme les rendements potentiels.

Une nouvelle approche en matière d'évaluation des stocks de napoléons

Visant à déterminer les niveaux de prise durables, la nouvelle approche comprend une méthode d'estimation de la densité des stocks fondée sur des comptages visuels en plongée et sur un modèle de population. Ses étapes sont les suivantes :

- Fixer un objectif, tel que le rendement maximal durable ou le maintien de la taille de la population au-dessus d'un certain seuil.
- S'appuyer sur le modèle de population pour déterminer le taux de mortalité par pêche qui permettra d'atteindre, en moyenne, l'objectif précité, ainsi que les incertitudes associées.
- Calculer la taille actuelle de la population.
- Multiplier la taille de la population par le taux de mortalité par pêche afin d'obtenir une limite de capture brute.

Ce modèle représente une avancée formidable pour l'évaluation de l'état des stocks de napoléons. Jusqu'à peu, là où seule une analyse des tendances fondées sur des indicateurs simples était possible, on peut à présent établir des quotas de capture et/ou d'exportation sur la base de données scientifiques. Par ailleurs, le modèle est relativement simple à utiliser et n'exige pas énormément de données. Parmi ses points faibles, citons les incertitudes liées au calcul du périmètre récifal approprié.

Les estimations approximatives

Dans les pays dépourvus d'expertise halieutique en évaluation des napoléons, il pourrait être très intéressant d'établir, sur la base du modèle, des estimations approximatives simples du rendement. Il pourrait s'agir de fourchettes rudimentaires des rendements annuels de napoléons par transect ou kilomètre carré de récif, dans différentes conditions.

L'approche monospécifique des méthodes actuelles

Des mesures de gestion simples doivent être adoptées si l'on veut obtenir des résultats tangibles dans un secteur où les réussites en matière de gestion se comptent sur les doigts de la main, et les efforts déployés à cette fin pourraient éventuellement être élargis à l'avenir afin d'englober d'autres espèces, pêcheries ou écosystèmes.

Quid de l'exportation de napoléons ?

Rien dans le présent rapport ne doit porter à croire que l'exportation du napoléon constitue une activité viable. Rare par nature, ce poisson ne peut résister à une pression de pêche très importante et, la plupart du temps, est capturé au sein de pêcheries que l'on sait difficiles à réglementer : la solution logique, dans bon nombre des pays concernés, serait donc d'interdire purement et simplement son exportation.